

PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISO-EMIRATIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi –lot AFH- DC 8- Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

En application de la 3^{ème} Résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 07 mai 2024, Tuniso Emiratie SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2023:

un dividende de 7,087 dinars par action

Ce dividende, sera mis en paiement, à partir du **Mardi 28 mai 2024** au choix de l'actionnaire:

- Soit en numéraire;
- Soit sous forme de réinvestissement en actions Tuniso Emiratie SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 mai 2024; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au **lundi 27 mai 2024** pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.